07 BALADE PANORAMIQUE DES COTEAUX

Boucle au départ de Bordeaux

16 km 2h00 Movenne

Cette balade vous offre une très belle série de panoramas sur la rive gauche de la métropole (Parc Palmer, Belvédère Bellevue, Parc de l'Ermitage Sainte-Catherine). À l'exception d'une nécessaire ascension permettant d'accéder au sommet du coteau, le circuit, court et relativement plat, est accessible à tous.

La balade débute au Miroir d'eau (01).

Prendre la direction du pont de pierre et suivre la promenade Martin Luther King qui passe sous le pont de pierre (02). Sur l'esplanade à droite, emprunter la piste cyclable qui monte sur le pont. Empruntez-le, à l'extrémité vous apercevrez le Lion de Xavier Veilhan (03).

Prendre à droite le quai Deschamps et emprunter la Voie Verte du Parc aux Angéliques (14). Poursuivre 500 m après la Passerelle Eiffel (05) puis prendre à gauche la rue Giacomo Matteoti. Après 800 m emprunter à droite la piste cyclable longeant les jardins

Vous passerez devant le Parc des étangs (16). Au bout de la piste cyclable prendre à gauche la rue Jules Guesde. Passer devant le Parc de Castel (07) puis emprunter sur la gauche l'avenue Jean Lassauguette (forte montée sur 400 m).

Devant l'Église Saint-Vincent (08) prendre la rue de l'Observatoire, passer devant le Parc de l'Observatoire (07), puis poursuivre rue Pierre Sémirot sur 1 km et prendre à gauche le chemin de Cornier.

Au premier giratoire, prendre la seconde sortie puis au deuxième giratoire prendre la rue des Chênes. Poursuivre par l'aire piétonne qui donne accès à la passerelle (10).

Poursuivre à droite par le chemin de la Caussade. Au bout, tourner à droite vers le giratoire, prendre la troisième sortie. Au deuxième giratoire prendre à gauche l'avenue René Cassagne puis à droite au giratoire et enfin la première à gauche pour rattraper la rue Pierre Bérégovoy.

Continuer pendant 700 m puis tourner à gauche rue Dumune pour rejoindre le Parc du Cypressat (1). Reprendre l'itinéraire vers l'Église Saint-Romain (12) et son panorama en empruntant la rue de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle. Reprendre l'allée, tourner à gauche rue du Maréchal Galliéni.

Au bout de la rue, une imposante entrée vous permettra de profiter de l'étonnant Belvédère Bellevue. Revenez sur vos pas pour emprunter la rue Émile Zola.



- Darwin éco-système
- Musée National de l'assurance Maladie
- Château du Prince Noir



Vous passerez devant l'ancienne distillerie de la Vieille Cure (13). À la fin de la rue Émile Zola, au giratoire prendre sur 500 m la rue Aristide Briand. Au carrefour de la rue Colette prendre en face la piste cyclable qui longe le Parc et le Rocher de Palmer (14) et qui franchit le pont des Collines.

Contourner le giratoire de la Buttinière par la gauche et suivre la piste cyclable longeant l'avenue de la Libération. Prendre la première à gauche, rue Izzet Koc.

Au giratoire, prendre à gauche la rue de Saint-Cricq, au giratoire poursuivre sur la droite cette même rue. Vous passez devant le Château et la ferme pédagogique des Iris (15). Au bout de la rue, vous arrivez à l'entrée du Parc de l'Ermitage (16).

En entrant vous découvrirez un superbe panorama et en contrebas, au bord de l'eau le Refuge périurbain le Nuage.

Reprendre l'itinéraire par le chemin du Rouquey, puis à gauche, rue du Pimpin et enfin à gauche, rue du Général de Gaulle jusqu'à l'embarcadère de la navette fluviale BATO.

Retour en BATO ou à vélo en suivant la Garonne.

Bon à savoir

Visite de l'Observatoire le samedi matin, réservation sur sirius-floirac.fr

Le retour en navette fluviale le BATO est payant (tickarte TBM) et ne peut embarquer plus de 6 vélos

En attendant le BATO, visitez le vieux Lormont, avec ses lavoirs et son musée

Profitez de votre retour en le BATO pour faire une halte

L'Usine Jock se visite sur réservation auprès de l'Office de tourisme au Tél. 05 56 00 66 00

